

FORMATION MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPETENCES



ACTEUR PRÉVENTION SECOURS

AIDE ET SOINS À DOMICILE -APS ASD

PUBLIC

Salariés de l'ensemble des métiers d'aide et soin à domicile

Pré requis

Titulaire du certificat APS ASD

DURÉE

7 heures en présentiel
(1 jour)

LIEU

Dans votre établissement,
groupe de 4 à 10 personnes
*Matériel obligatoire : 2 lits
médicalisés, 2 fauteuils
roulants*

DATE et HORAIRES

A définir, à votre convenance

COÛT

Nous contacter

ÉVALUATION ET VALIDATION

A l'issue de la formation, le participant ayant satisfait aux exigences certificatives se voit délivrer un nouveau certificat d'acteur APS ASD

OBJECTIFS

Contribuer à la suppression et à la réduction des risques professionnels de la structure.

Analyser les situations de travail, de proposer des améliorations

Intervenir face à une situation d'accident du travail en prenant en compte les évolutions du dispositif (techniques...)

CONTENU

Evolution des pratiques et actualités

Echange de pratique et retours d'expérience

▪ PREVENTION

- Observer et analyser une situation de travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé
- Proposer des améliorations de la situation de travail
- Remonter l'information aux personnes concernées

Les principes de sécurité physique et d'économie d'effort, « gestes et postures »

Accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi et maîtriser les différentes techniques de manutention des personnes

▪ SECOURS

Intervention face à une situation d'accident, les conduites à tenir :

PROTEGER, EXAMINER une victime, **FAIRE ALERTER** ou alerter les secours, **SECOURIR** la(les) victime(s) de manière appropriée en cas de saignement, étouffement, malaise, brûlures, réanimation cardio pulmonaire ...
(Adulte, enfant et nourrisson)

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

La formation s'appuie sur des exposés-débats, étude de cas, et de la pratique sur les différentes techniques de manutention des personnes

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Vidéo projecteur, ordinateur, tableau blanc, charges inertes : Caisses, tout autre objet correspondant à l'activité et aides techniques associées (lits médicalisés, fauteuils roulants, drap de glisse, ...)